

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de Villiers-Neauphles-Pontchartrain (78 640)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Emplacement situé sur le quai de la gare de VILLIERS-NEAUPHLES-PONTCHARTRAIN et à proximité immédiate du bâtiment voyageurs et du parking de la gare.

Activité autorisée : Toutes activités

L'activité sera exercée par l'intermédiaire d'un mobilier préalablement agréé par SNCF Mobilités que l'Occupant viendra positionner sur la surface disponible. L'Occupant devra remporter tous les jours son mobilier et son matériel.

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale au sol d'environ 9m<sup>2</sup> (3mx3m). L'emplacement mis à disposition n'est pas couvert.

Durée de l'occupation : de 1 à 6 mois à compter de la mise à disposition

Disponibilité de l'emplacement : à compter du 01/04/2019 et jusqu'au 01/09/2019.

Les candidats ont la possibilité de déposer une demande pour une durée d'exploitation d'un mois minimum et pouvant aller jusqu'à six mois, sur la période comprise entre le 01/04/2019 et le 01/09/2019.

L'emplacement peut être mis à disposition quotidiennement ou de manière hebdomadaire. Modalité à déterminer avec l'Occupant.

### II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions aux deux adresses courriel suivantes :

[cperrin@retail-connexions-sncf.fr](mailto:cperrin@retail-connexions-sncf.fr) et [commerces.transilien@retail-connexions-sncf.fr](mailto:commerces.transilien@retail-connexions-sncf.fr)

Toute demande arrivant à une autre adresse mail ou par un autre support ne sera pas prise en compte.

Cette demande devra comporter notamment :

- Nom et Prénom du candidat ou du représentant ;

- Adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soient envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de déposer une offre ;
- Numéro de téléphone et une adresse postale permettant, el cas échéant, de contacter le candidat ;
- Précision sur l'activité proposée par le candidat.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : **19/03/2019 à 16h00, délai de rigueur.**

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.